

# La réduction du temps de travail ne crée pas d'emploi

Gilles Saint-Paul

Croire que la réduction du temps de travail est une solution au problème du chômage relève de deux erreurs.

Une erreur arithmétique: Paul travaille quarante heures, Jean est au chômage; si l'on "donne" vingt heures de travail à Jean en les "prenant" à Paul, on a deux demi-chômeurs au lieu d'un;  $1/2 + 1/2 = 1$ . Le chômage n'a pas baissé, les statistiques du chômage peuvent être, mais uniquement parce qu'elles omettent les demi-chômeurs.

Une erreur économique, plus grave: la croyance que la quantité de travail est fixe et que l'on ne peut donner du travail aux uns qu'en en prenant aux autres. Cette logique fonde d'ailleurs la plupart des mesures que l'on a pris en France pour, soi-disant, réduire le chômage: allongement de la durée des études, pré-retraites, aides au retour de la femme au foyer. Dans un cas, on prend des heures de travail à Paul pour les donner à Jean, dans l'autre, on retire Jean du marché du travail; dans les deux cas, ce sont les statistiques du chômage et non le sous-emploi réel qui diminuent; dans les deux cas, on cède à la vision obscurantiste d'après laquelle on ne peut que répartir plus ou moins équitablement une quantité de travail fixe et inaltérable.

Une version plus sophistiquée de cet argument, à laquelle de nombreux tenants de la réduction du temps de travail recourent, est la suivante: pour réduire le chômage, une croissance élevée est nécessaire, or, depuis vingt ans la croissance est faible; ergo, il est impossible de réduire le chômage. Mais le taux de croissance, pas plus que l'emploi, n'est déterminé par l'Esprit Saint. Le taux de croissance est la résultante des politiques qui sont suivies: à court terme, politique monétaire et budgétaire, à moyen terme, politiques structurelles, à long terme, politiques d'éducation et d'innovation. Analyser les liens du chômage et de la croissance nous entraînerait trop loin. Rappelons simplement que, même lorsque la productivité croît peu en longue période, le simple fait de remettre au travail, par des politiques adéquates, plus de dix pour cent de la main d'oeuvre inutilisée garantit | c'est une simple question d'arithmétique | un taux de croissance su-

isamment élevé pour réduire le chômage | mettons six pour cent pendant trois à cinq ans. Ce sont d'ailleurs de tels taux que l'on observe dans les périodes de résorption d'un fort excédent de main d'oeuvre, comme aux Etats-Unis en 1984 (6 %), et en Espagne entre 1987 et 1989 (5 % pendant trois années consécutives). Il n'y a aucune contradiction entre l'observation que les gains de productivités sont faibles sur longue période et le simple fait arithmétique que la mise au travail de ressources inutilisées se traduit automatiquement par une période transitoire de croissance élevée. Encore faut-il que cette croissance transitoire ne soit pas interprétée abusivement comme une "surchauffe" par des autorités monétaires marquées par une trop grande phobie de l'inflation...

Si Jean veut travailler quarante heures et si le marché du travail ne le lui permet pas, c'est que ce marché ne fonctionne pas. Pour réduire le chômage, il faut identifier et éliminer les causes de ces dysfonctionnements. Les suspects sont nombreux: salaire minimum, générosité et durée de l'indemnisation du chômage, coûts de licenciement élevés, barrières syndicales, etc.

L'exemple des Etats-Unis illustre la fausseté de l'idée selon laquelle la quantité totale d'emploi est fixe. De 1980 à 1995, la population active américaine est passée de 107 millions à 132 millions, soit une augmentation de près d'un quart. Que sont devenus ces vingt-cinq millions de nouveaux candidats à l'emploi? Au cours de la même période, l'emploi est passé de 100 millions à 125 millions. La totalité de ces entrants a donc été absorbée. La différence entre la France et les Etats-Unis ne provient pas d'un fatalité qui passerait sur nous, mais des règles et institutions qui altèrent le fonctionnement de notre marché du travail.

Ces règles et institutions, "on" peut vouloir les conserver, pour des raisons éthiques peut-être, politiques sûrement. Le partage du temps de travail | et les politiques de réduction de la population active | pourraient alors être légitimes comme un pis-aller, une solution de second rang. Cet argument est dangereux. Il ignore le fait que des taux de chômage persistants comme ceux que nous avons connus sont un phénomène d'équilibre: étant données les institutions, le taux de chômage s'établit à un niveau (appelons-le "naturel") tel que la croissance des salaires n'excède pas les gains de productivité. Une réforme des institutions peut réduire le taux naturel si elle rend le marché du travail plus compétitif. Une mesure qui, sans changer les institutions, réduit initialement le nombre de demandeurs d'emplois, libère aussi la pression modératrice qu'ils exerçaient sur les salaires. Deux demi-chômeurs, ce n'est pas plus d'emploi qu'un employé et un chômeur, mais c'est une personne de moins qui cherche activement un emploi. Cette moindre concurrence des "outsiders" engendre une hausse des salaires, ce qui réduit l'embauche et l'emploi jusqu'à ce que le chômage ait retrouvé son niveau naturel. Au bout de ce processus, Paul ne travaille plus que vingt heures et Jean est à nouveau au chômage...